

FIASCO OU ARNAQUE DU SIECLE ???

Mobilité Interne CPIP au SPIP 84 Milieu Fermé

Nous tenons à lever le voile sur la manipulation sans précédent, vécue par l'équipe du milieu fermé, à l'occasion de l'appel à candidature des postes SAS/CD. Equipe, rappelons-le, déjà **particulièrement fragilisée** par une **hiérarchie tyrannique et maltraitante** : cette fois, c'est le coup de grâce !

Entre mensonges, incompétence et manipulation

Ou comment la hiérarchie du SPIP 84, a profité de l'ouverture des « **soi-disant** » **postes profilés** de la SAS (*NON profilés lors des campagnes de mobilité*), pour introduire **insidieusement** une lettre de motivation et un entretien de recrutement !

C'est à l'occasion de ce « recrutement » interne, que le chef du navire en profitera pour nommer une candidate en sus, sur **le 4^{ème} poste de la SAS, poste non ouvert et non proposé au reste de l'équipe** ! Quelle ne fut pas la surprise des collègues qui se laissaient la perspective de candidater sur le prochain mouvement interne !

Mais la supercherie ne se termine pas ici ! Le pire était encore à venir !

Profitant de la brèche ouverte par la mobilité SAS, notre hiérarchie, devenue experte dans sa capacité à malmener ses équipes (*beaucoup moins en matière de recrutement et de management visiblement !*), décide **sous couvert d'équité** (*tiens donc ?!*) d'aligner le recrutement CD sur celui de la SAS : lettre de motivation et entretien sont donc au programme !

Alors que, rappelons-le, les postes de la SAS **n'étaient PAS des postes profilés**, comme la hiérarchie a tenté de nous le faire croire pour organiser un recrutement « *à la tête du client* ».

Comment justifie-t-elle ce « profilage » **SOUDAIN** pour les postes du Centre de Détention, jusqu'alors et depuis de nombreuses années attribués à l'ancienneté dans le service (**règle équitable, impartiale et lisible pour TOUS**) ?

Allez-vous profiler les postes sur les Maisons d'Arrêts ? Pas sûr ...

Face à une équipe qui se soulève devant ce revirement (*et pour cause, devons-nous rappeler que nous nous sommes largement mobilisées en 2019 dans le cadre de la réforme de la fonction publique qui souhaitait modifier les critères de la mobilité ?*), notre hiérarchie tente un **coup de poker menteur** : il ne s'agira pas « d'entretiens de recrutement » pour évaluer nos compétences et nos motivations mais de « **temps d'échange** ».

RESULTAT DES COURSES ?

Embrigadées dans un recrutement, sous couvert d'échanges faussement bienveillants, sans qu'aucun critère de sélection préalable n'ai été établi, nous avons été manipulées et flouées, mises en concurrence, ce que nous redoutions et refusions !

Voici ce à quoi nous **serions exposées si le critère de la motivation était retenu pour les futures mobilités internes :**

- Recrutement **sur des critères subjectifs** appartenant à notre direction, **sans transparence** (*risque d'être mise à l'écart du fait d'une mauvaise entente avec la hiérarchie ou au contraire, favorisé grâce aux copinages*),
- **Appréciation, évaluation et comparaison** de nos **compétences et de notre motivation** (*notre hiérarchie estime donc qu'il faut davantage de compétence et de motivation pour occuper un poste sur le centre de détention en comparaison avec un poste de maison d'arrêt*),
- **Accentuation des disparités et des inégalités de traitement** entre les CPIP CD/MA mettant en **difficulté la cohésion d'équipe**, ce que nous décrions depuis plusieurs années.

C'est pour ces raisons, que l'équipe du milieu fermé dans sa majorité, soulève depuis plusieurs années, l'opportunité d'une **mixité totale des prises en charge** : force est de constater que la sectorisation par bâtiment (*en place depuis l'ouverture du CP*), **ne permet pas de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour l'ensemble de l'équipe et n'est pas davantage favorable à la prise en charge des personnes détenues.**

Notre hiérarchie, plutôt que de s'évertuer à créer de la discorde au sein du service, par le biais de recrutements désastreux, devrait plutôt **s'interroger sur les motivations de la totalité de son équipe MA à candidater sur le poste du centre de détention et en tirer des conséquences ?!**

Après une mobilité interne ayant tourné au fiasco, notre hiérarchie se prépare à remettre le couvert : Non satisfaite de la souffrance engendrée auprès de ses équipes, la « *plus haute strate* » du SPIP a l'intention de discuter lors du prochain CT, **des critères de mobilité interne**, privilégiant **la motivation et les compétences**, à celui de **l'ancienneté** !

Nous **REFUSONS** de vivre à nouveau **le manque de considération** provoqué par un recrutement dont les dés étaient jetés à l'avance, orchestré par une hiérarchie **malhonnête, manipulatrice et malveillante** !

Nous **EXIGEONS** que le **critère de l'ancienneté** soit retenu comme unique critère de sélection (*objectif et lisible*) pour la mobilité interne et que soient abandonnés **définitivement** les recrutements à la motivation et aux compétences.

Nous **EXIGEONS** que le **4^e poste de la SAS** déjà attribué alors que seuls trois postes étaient initialement proposés, **soit rouvert à candidature**, comme cela était initialement prévu, afin que les personnes qui avaient réservé leurs candidatures en attendant l'ouverture de la SAS, puissent **avoir la possibilité de postuler** !

**STOP AU MANAGEMENT PAR LA TERREUR, A LA MANIPULATION
ET A LA MALTRAITANCE DES EQUIPES ! NOUS DEMANDONS A CE QUE TOUT CELA CESSE.**

Le Pontet, le 14 Novembre 2022.

Les Représentants **UFAP UNSa Justice** au SPIP 84

